

RAPPORT ANNUEL 2023



**AG DE L'AQDER DES 30 ET 31 MAI 2023
À DRUMMONDVILLE**

**OCCUPONS-NOUS DE
NOS AFFAIRES !**

**Association québécoise des directeurs et directrices
d'établissements d'enseignement retraités**

Table des matières

Rapport du Président de l'AQDER : vers d'autres sommets!	2
Dossier RAMQ.....	2
Dossier RRPE - Loi 126.....	2
FQDE	3
La Tribune des retraités	3
La Coalition pour la dignité des aînés	3
L'AQDER à l'écoute de ses sections.....	3
Partenariats avec d'autres associations.....	4
Rapport du vice-président	4
Rapport de la nouvelle secrétaire du conseil d'administration	5
Rapport du trésorier	6
L'année 2022 de l'AQDER en chiffres	7
Rapport du répondant aux assurances	7
Le comité des assurances en 2022-2023.....	8
Rapport de la répondante du Comité de vigilance économique (CVÉ)	9
Séances d'information dédiées aux futurs retraités	10
Coalition pour la dignité des aînés (CDA)	10
Rapport du responsable du dossier des communications	12
L'Ordre de la Reconnaissance 2023	13
Mot au sujet de nos employés	14

Rapport du Président de l'AQDER : vers d'autres sommets!

Par Michel Gobeil,
Président



L'AQDER se devait de consolider et de poursuivre l'ensemble des chantiers ouverts au cours des dernières années concernant la défense des membres, la loi 126 et le dossier de la RAMQ.

Ils ont fait de notre association, l'un des interlocuteurs privilégiés pour la défense des retraités. Ces dossiers demandent beaucoup de temps, à notre personnel et à l'équipe du CA. C'est le partenariat avec les autres associations qui nous permet d'aller aussi loin et de développer notre expertise.

Dossier RAMQ

Dans ce dossier, nous étions en attente d'une réponse à notre demande d'aller en appel, depuis presque un an. Une date d'audition devait être fixée en juin prochain pour être entendue en cours d'année.

Coup de théâtre, le 10 avril dernier, nous recevons une note de notre avocate qui nous informe que l'audition devant trois juges se fera le 15 juin 2023. Seuls les avocats seront entendus et plaideront sur le fond de la requête.

Selon les commentaires de notre avocate, l'audition arrive plus rapidement que prévu et c'est une bonne nouvelle. Évidemment, nous suivrons le dossier de près et vous informerons de tout développement dans ce dossier.

Dossier RRPE - Loi 126

Je pense qu'en recevant votre relevé de Retraite Québec, en décembre dernier, tout comme moi, vous avez assurément trouvé que la situation ne s'était pas améliorée. L'inflation à 6.5% et aucune indexation depuis 5 ans, c'en était trop pour beaucoup d'entre nous.

Le CVÉ, soucieux de bien vous informer, a refait son chiffrier avec le taux d'inflation actualisé afin de vous permettre de voir les impacts de cette loi. Nous constatons une augmentation importante des sommes perdues d'ici 2033.

L'AQDER, impliquée avec six autres associations dans l'Inter-Org, a poursuivi son travail. Les frais encourus jusqu'à maintenant s'élèvent à 117,000\$. Malgré la lenteur du dossier, nous sommes toujours convaincus de la justesse de notre cause.

Nous avons obtenu l'autorisation d'aller en appel le 13 mai 2022 et depuis, ce sont des rencontres entre nos avocats et le PGQ qui ont fait avancer le dossier. De ces rencontres, il ressort deux éléments importants :

- La préparation d'un avis aux membres,
- La possibilité d'une retenue à la source pour couvrir les frais juridiques à venir.

Ces envois devraient se faire par Retraite Québec pour les 28 000 cadres.

Bien que certains membres considèrent que le dossier n'avance pas assez rapidement et que nous devrions mettre un peu plus de pression politique, il est recommandé par nos avocats d'attendre pour ne pas nuire au processus actuel.

FQDE

Elle demeure l'un de nos principaux partenaires, qui, en plus de nous permettre de siéger à leur CA, s'est impliquée financièrement pour une somme de 10 000\$ dans notre recours contre la RAMQ. Elle a collaboré de façon exceptionnelle à l'organisation des formations aux futurs retraités et également en assistance technique à notre organisation. Un climat de collaboration et d'échanges s'est installé entre nos associations.

La Tribune des retraités

Créée en 2017, elle se veut une table de travail permanente entre le SCT et six associations, dont l'AREQ, l'AQRP et l'AQDER. Le but poursuivi par ce groupe est de demander au gouvernement une compensation financière pour les retraités de l'état (RREGOP) touchés par la perte de pouvoir d'achat pour les années désindexées entre 1982 et 1999. Nous avons appris récemment que le FARR (fond d'amortissement des régimes de retraites) serait en situation de surplus en 2026, ce qui constitue selon nous une excellente nouvelle et une occasion pour le gouvernement de négocier un règlement pour les retraités de l'état.

Les derniers développements dans ce dossier ravivent nos espoirs qu'un jour nos membres, qui ont subi ces pertes importantes de 1982 à 1999, puissent profiter du travail de la Tribune.

La Coalition pour la dignité des aînés

Elle nous permet de faire partie d'un regroupement de 150 000 personnes. De nombreuses prises de position et actions ont été entreprises au cours de l'année (ex : états généraux, rencontre des députés en période électorale, présentation de deux mémoires pré-budgétaires, organisation d'un débat électoral). Nous sommes parmi les organismes de consultation retenus par les deux paliers de gouvernement. Les priorités mises en exergue par la CDA sont le maintien à domicile et le développement d'un réseau de services pour les aîné(e)s.

L'AQDER à l'écoute de ses sections

Le CA a décidé de mettre en place un mécanisme d'échanges et de partage avec ses 21 sections. Nous sommes allés à la rencontre de deux sections par visioconférence. Pour l'équipe du CA, ces rencontres sont un lieu privilégié de collecte d'information et de partage de bonnes pratiques qui serviront à établir les orientations de notre association.



Partenariats avec d'autres associations

Présentement, elles sont en attente de la décision du gouvernement qui désire mettre fin à leur régime d'assurance. Il nous reste à préparer une offre de services afin que ces associations puissent profiter d'une collaboration avec l'AQDER.

En conclusion, votre association poursuit sa progression vers d'autres sommets avec la collaboration des présidents, du CA et de notre personnel dévoué. Plus que jamais, il est important de vous impliquer dans votre association.

Rapport du vice-président

Par Claude Mayeu,
Vice-président



Voici le résumé de mes activités de vice-président, durant l'année 2022-2023, au conseil d'administration :

J'ai tenu à jour notre **plan stratégique** afin d'assurer l'atteinte de la mission de l'AQDER et de conseiller le président sur l'ensemble des dossiers de l'AQDER.

Le président m'a confié le mandat de faire **une mise à jour majeure de nos règlements** en relation avec les élections des administrateurs. Ce projet s'est réalisé avec le soutien d'un groupe de travail formé de deux présidents de section incluant le président des élections et du directeur général. Le conseil des présidents a été consulté en deux phases et le conseil d'administration a décidé des divers règlements à modifier et des nouveaux à soumettre à l'assemblée générale pour être ratifiés.

J'ai aussi coordonné le projet de **la mise à jour des fonctions et responsabilités des sept administrateurs** de l'AQDER. De cela, les fonctions de chacun seraient bien écrites dans nos futurs règlements.

Le président m'a confié le **mandat de coordonner la rencontre annuelle de l'AQDER pour organiser notre assemblée générale 2023** car aucune section n'avait soumis sa candidature.



Alors, j'ai soumis aux sections une modalité décentralisant les inscriptions afin de faciliter la réalisation du projet. Je me suis occupé personnellement de la compilation des données, de l'organisation des ateliers et divers contenus pour la tenue de notre assemblée générale. Tout ce travail s'est réalisé avec un support constant de l'équipe de la direction générale.

J'ai aussi réalisé les activités en relation avec notre politique de la reconnaissance et de sa mise à jour.

Ajoutons les fonctions et responsabilités régulières telles que la préparation de l'ordre du jour des conseils d'administration, la préparation des ateliers de travail pour les conseils des présidents et la présidence de ces rencontres.

Ce fut donc une année de bénévolat très chargée. Et tout cela fut possible grâce aux excellentes relations de communication avec l'équipe entière du conseil d'administration, celle de la direction générale et tout particulièrement avec la collaboration de la présidence.

Rapport de la nouvelle secrétaire du conseil d'administration



Par Monique Limoges,
Secrétaire

Je suis la nouvelle secrétaire pour le CA de l'AQDER depuis le 9 mars 2023. Je remplace Madame Francine Martin qui a dû quitter son poste en cours de mandat. C'est avec motivation et plaisir que je me suis jointe à l'équipe en place.

Mon rôle consiste à rédiger les procès-verbaux du Conseil d'administration et du Conseil des présidents. Je dois consigner les résolutions du Conseil d'administration ainsi que les recommandations du Conseil des présidents. J'assiste aussi à la préparation de l'ordre du jour des réunions.

Comme je suis de la nouvelle mouture, je dois me familiariser avec les dossiers gérés par mes collègues du Conseil d'administration.

Actuellement, je constate toute la dévotion et le temps mis par vos représentants à leurs différentes tâches.

Depuis ma nomination, j'ai participé aux rencontres du CA des 20-21 mars, du 18 avril et du 2 mai 2023 ainsi qu'à une rencontre en visioconférence avec la section du Bas St-Laurent. J'ai assisté à l'élaboration des points mis à l'ordre du jour pour préparer lesdites rencontres.

Je serai prochainement à mes premières armes à la rencontre du Conseil des présidents qui se tiendra à Drummondville et lors de l'assemblée générale annuelle qui se déroulera les 30-31 mai 2023.

Je nous souhaite une bonne et belle complicité dans le travail à accomplir.



Rapport du trésorier

Par Clément Lemoine,
Trésorier



Durant l'année 2022, deux personnes se sont partagées le travail du trésorier : Michel Gobeil, qui a été élu au poste de président de l'AQDER au mois de juin et moi-même, qui ai été nommé par intérim au poste de trésorier par le Conseil des présidents pour un an.

Il me fait plaisir de vous présenter les grandes lignes du rapport des états financiers de l'AQDER pour l'année 2022, ainsi qu'une synthèse de l'état des finances de notre association.

L'année 2022 se termine avec un déficit de 60 359 \$ comparativement à un surplus de 59 086 \$ en 2021. Il est facile de comprendre et d'expliquer les principales causes de ce déficit.

Tout d'abord, il est très important de préciser que nous avons débuté l'année 2022 avec un montant de 73 769 \$ dans le compte d'opération grâce au surplus de l'année 2021.

Tout au long de l'année, je peux mentionner que certains dossiers ont occasionné des dépenses excédentaires au budget prévu : la défense des membres (loi 126 et RAMQ), l'assemblée générale de 2022, la participation à la Coalition pour la dignité des aînés et beaucoup d'activités de représentation de l'AQDER dans plusieurs dossiers.

Mais ces résultats négatifs, causés par plusieurs imprévus, n'ont pas posé obstacle au début de l'année 2023 sur le plan financier.

Il est important aussi de noter que la mise en place du Comité consultatif des finances et du budget, annoncée dans le rapport de 2021, s'est concrétisée en 2022 et a commencé son travail avec efficacité. Ses membres sont :

- M. Gaston Bouchard, président,
- M. Pierre Michel Brin,
- M. Louis Tremblay.

Le trésorier et le directeur général agissent comme personnes-ressources. Le mandat de ce comité est de donner des avis et faire des recommandations au CA sur toutes les questions qui touchent les finances, le budget annuel et les prévisions financières.

En plus, une équipe de vérification interne a procédé à l'examen de l'ensemble des pièces justificatives de la trésorerie. Un remerciement particulier à Mesdames Francine Toupin et Marie Mongeau pour leur travail méticuleux.

Pour ce qui est des états financiers, le rapport d'examen n'émet aucune réserve et mentionne n'avoir rien relevé qui porte à croire que les états financiers ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de notre association au 31 décembre 2022.

L'année 2022 de l'AQDER en chiffres :

	Année 2021	Année 2022
Total des produits	473 573\$	684 215\$
Total des charges	414 487\$	744 574\$
Excédent ou (insuffisance)	59 086\$	(60 359\$)
Évolution de l'actif net	643 111\$	582 752\$
Somme non affectée	176 909\$	116 550\$
Évolution de l'actif	1 182 176\$	1 102 309\$
Cotisation assurances des membres	219 013\$	219 013\$
Placements affectés aux assurances	780 438\$	980 438\$

En conclusion, la situation financière de notre association est saine et nous donne une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre et consolider les nouveaux chantiers ouverts au cours des dernières années.

Nous devons continuer à faire preuve de transparence et d'ouverture dans la gestion de ces sommes, provenant de nos membres, qui nous permettent la poursuite de notre mission qui est de leur offrir des services de qualité.

Rapport du répondant aux assurances

Par Maurice Dufour,
Répondant aux assurances



Je tiens à vous présenter les membres du comité des assurances, dont je fais partie :

- Mme Louise Chenard, présidente du comité;
- Mme Lorraine Normand-Charbonneau, secrétaire;
- M. Michel Gobeil, président de l'AQDER;
- M. Michel Pichette, section de l'Estrie;
- Mme Hélène Robillard, section Lanaudière;
- M. Jean-Louis René, DG de l'AQDER;
- M. Gilles Beaulieu, actuaire.

Le comité des assurances en 2022-2023

Le comité a siégé à quatre reprises en 2022 et a organisé une session de formation pour les personnes en soutien local aux assurances.

Malgré l'annulation de l'augmentation de 8% prévue au contrat de l'Industrielle Alliance et l'augmentation de quelques remboursements pour certains professionnels de santé, l'année 2022 dégage un **surplus de 384 731 \$ + taxes**.

Avec les surplus antérieurs de 981 000\$ et l'ajout de 400 000\$ (2022) pour le soutien des membres assurés, nous prévoyons une année plus difficile en 2023.

Avec la reprise des voyages et des coûts, nous passerons **de 5 000 \$ à 10 000 \$ pour l'annulation en assurance voyages**.

Durant l'année 2023, nous analyserons les dépenses de nos membres et des moyens pour les soutenir.

Le comité a demandé un avis professionnel à M. Gilles Beaulieu, actuariaire, sur notre couverture en assurances en comparaison avec celle des autres sur le marché pour les retraités.

Je vous résume les conclusions de cette étude :

Le régime de l'AQDER est l'un des plus généreux en termes de protection.

Le coût du régime de l'AQDER est l'un des moins chers, sinon le moins cher sur le marché pour des protections équivalentes.

Plus précisément, quand on compare le régime de l'AQDER avec l'option enrichie des cadres retraités du Gouvernement (contrat SSQ Y 9999 - Beneva depuis le 1^{er} janvier 2023) le coût est sensiblement similaire pour les deux régimes, mais le contrat SSQ/Beneva est moins généreux en termes de bénéfices, d'environ 16,5% par rapport au régime de l'AQDER.

Nous pouvons être fiers de notre régime en assurances vie, maladie et voyage.

Nous avons effectué quelques changements en 2023 :

La page Web a été mise à jour, notamment concernant la particularité pour les moins de 65 ans.

Les **maisons de convalescence**, pour les **chambres semi-privées**, **passent à 85\$ pour 30 jours, pour un maximum de 2 fois par année**.

Les **frais de transport**, passent à **0,50\$ du km, avec un maximum de 120\$ par jour** pour les suivis médicaux.

Les objectifs en assurances demeurent les mêmes : **assurer le meilleur coût et les meilleures protections pour nos membres en utilisant les surplus pour garder notre système compétitif et répondre aux besoins de nos membres assuré(e)s**.

Je remercie l'appui des membres du CA, de l'assemblée des président(e)s et du comité des assurances.

Je vous souhaite, en terminant, une excellente santé et au plaisir de se revoir.

Merci à notre commanditaire



Rapport de la répondante du Comité de vigilance économique (CVÉ)

Par Gisèle Daoust,
Répondante du CVÉ



Tout au long de l'année, le CVÉ a travaillé assidûment pour réaliser ses mandats.

Le comité de vigilance économique a organisé une conférence sur les arnaques. 86 personnes y ont participé. Les participant(e)s sont maintenant mieux outillé(e)s pour faire face à ce fléau. Des liens Internet utiles, fournis par la FADOQ et le SPVM, ont été envoyés à tous les membres afin de compléter cette séance d'information.

Le chiffrier électronique a été mis à jour pour permettre aux personnes retraitées appartenant au RRPE d'évaluer les pertes annuelles et cumulées jusqu'en 2033.

Le chiffrier a été offert aux partenaires de l'InterOrg afin qu'ils puissent faire leur propre calcul. C'est un outil qui permet de réaliser toutes les conséquences de la loi 126.

Des articles et/ou des vidéos traitant de sujets pertinents ont été acheminés aux membres.

Suite à une collaboration avec le comité des communications, un Facebook privé a été créé. Nous visons une centaine d'inscriptions d'ici la fin juin 2023.

Notre page Web est régulièrement mise à jour. Vous y trouvez les nouvelles de dernières heures et des documents susceptibles de vous intéresser.

À chaque rencontre, le président nous a informés de l'évolution des dossiers suivants : RAMQ, loi 126, FQDE et InterOrg. Le comité a posé des questions d'éclaircissements et fait connaître sa position au président pour ce qui a trait aux poursuites engagées contre la loi 126 et la RAMQ. La défense des droits de nos membres est au cœur de nos préoccupations.

Séances d'information dédiées aux futurs retraités

Deux équipes de formateurs ont été constituées afin d'offrir des séances d'information sur la retraite, aux futurs retraités de la FQDE, sur les cinq prochaines années. Merci aux formatrices et formateurs suivants : Christine Labelle, Louise Cousineau, Louise Chenard, Lorraine Normand- Charbonneau, Denis Duval et Paul Famelart.

Les séances d'information ont connu un franc succès. Nous avons eu 115 inscriptions. Les formateurs ont fait preuve d'une grande flexibilité afin d'accommoder toutes les personnes intéressées en proposant 7 sessions sur deux mois, dont 2 en présentiel. Le taux de satisfaction évalué après chacune des rencontres s'élève à plus de 95%. Ces séances d'information à la retraite sont donc utiles et répondent à un besoin.

Coalition pour la dignité des aînés (CDA)



Photo – États généraux – mai 2022

Depuis notre assemblée générale de mai dernier, la CDA a tenu durant la période électorale des rencontres des présidents avec les députés de l'opposition des différents partis afin de leur faire connaître nos points d'intérêt. Un débat pré-électoral a eu lieu à Trois-Rivières avec quatre des cinq partis politiques. Nous voulions connaître leur position respective face à nos demandes appuyées de 38 solutions.

Deux mémoires pré-budgétaires ont été déposés, l'un au fédéral et l'autre au provincial, dans lesquels nos priorités concernant la façon de traiter les aînés en toute dignité, ont été élaborées.

Chaque fois que le gouvernement fait une déclaration touchant des faits saillants qui nous concernent, la Coalition pour la dignité des aînés émet un communiqué dans les heures qui suivent afin de faire connaître notre position. Un président ou une présidente de la CDA se porte toujours candidat(e) pour répondre aux demandes d'entrevue des journalistes.

Dans nos projets, nous soulignons le premier anniversaire de nos États généraux de mai 2022, par une campagne publicitaire à la radio qui porte sur la sécurité financière des aîné(e)s. À l'automne, nous organiserons des États généraux dont le thème sera : Soins et services à domicile. Nous solliciterons la participation d'organismes sociaux communautaires qui ont les soins et services à domicile comme raison d'être. Nous souhaitons impliquer le bureau de la ministre déléguée aux aîné(e)s, Madame Sonia Bélanger, dans notre projet.

Cette année, la CDA participe à l'organisation de la Marche des Aînés, le 1^{er} octobre 2023, dans le cadre de la Journée internationale des aînés. Nous vous invitons à y participer. Les informations vous seront fournies via notre Facebook privé et l'InformAQDER express.

La Fondation Mirella et Lino Saputo accorde son soutien financier depuis deux ans à la CDA. Un rapport d'activités réalisées en 2022-2023 a été soumis à la Fondation. Une nouvelle demande de financement a été acheminée expliquant nos projets pour 2023-2024. Nous attendons la réponse et nous avons confiance que le soutien financier de la fondation Mirella et Lino Saputo nous sera accordé.

Le CVÉ est fier de ses réalisations grâce au travail de tous ses membres et de tous les partenaires de la CDA.

Pour terminer, je vous présente les membres qui composent le Comité de vigilance économique :

- Yvan Ouellet, président sortant, Des Affluents
- Christine Labelle, responsable des séances d'information aux futurs retraités, de l'Outaouais
- Denis Duval, formateur, de la Rive-Sud
- Michel Poirier, secrétaire, de Marguerite-Bourgeoys
- Jean-Louis René, DG de la Mauricie
- Michel Gobeil, président de l'AQDER, de l'Outaouais
- Gisèle Daoust, répondante du C.A, du Suroît

Merci à notre commanditaire



Rapport du responsable du dossier des communications

Par Jean Rainville,
Répondant aux communications



Dans un premier temps, sans ambages, il faut débiter en disant que les «communications» cela n'est pas un réel dossier en soi, mais bien une dimension intégrée à chacun des dossiers traités par le CA. Bref, c'est plutôt un outil qui permet de diffuser les messages que le Conseil d'administration et les différents comités souhaitent faire parvenir aux membres de l'AQDER, qu'il s'agisse d'un mot de notre président, de nouveaux règlements proposés par le vice-président, de modifications à notre couverture en assurances, de messages importants de la part du comité de Vigilance économique ou d'informations pertinentes diffusées par notre directeur général, Jean-Louis René.

Alors, à l'AQDER, les communications, comment ça marche? Rien de possible sans les acteurs(rices)

participant à la diffusion de tous les messages et elles et ils sont nombreux. Premièrement, tout s'articule autour du directeur général, Jean-Louis René. C'est lui le chef d'orchestre. Ses musiciennes rapprochées: Nancy Briand, l'adjointe administrative et Laurence Mongendre, une collaboratrice extérieure et occasionnelle de l'adjointe administrative. Et puis, on passe à la section Web avec : Philippe Lamy, le webmestre, Gilles Lemay, webmestre substitut, Diane Tétréault, responsable de l'intégrité des images et Louis Tremblay, webmestre adjoint.

C'est à eux que l'on doit :

- la publication de l'InformAQDER transmis à l'ensemble des membres de l'AQDER;
- la diffusion de l'InformAQDER express, transmis aux membres branchés;
- la mise à jour du site Internet, donc de tous les volets qui s'y retrouvent;
- la diffusion de messages sur la page Facebook réservée aux seuls membres de l'AQDER, *Le Babillard de l'AQDER*;
- tous ces messages et courriels qui vous sont adressés directement;
- la réalisation et la diffusion de tous les petits projets spéciaux qui viennent appuyer la mission de l'AQDER.

Comme vous voyez, c'est plutôt large comme terrain de jeux. Cependant, si on parle bilan, vous devez savoir que l'équipe ne s'est pas reposée sur ses lauriers. Les rencontres du comité ont permis de rajuster le tir notamment dans deux dossiers importants :

- le suivi des demandes des différents comités dans la rapidité de la mise à jour du site Internet,
- la publication des photos prises lors des événements organisés par l'AQDER.

Le groupe privé FB, le Babillard, lancé doucement fin 2022, compte déjà plus de 170 membres. L'autre page FB, celle-là grand public, compte quant à elle, 640 membres. Notre site Internet continue d'avoir un rendement supérieur à la plupart des sites de la même catégorie. Finalement, au chapitre des productions spéciales, Diane Tétréault, membre du comité, a réalisé « Lumière

sur une section de l'AQDER ». Cette création, comme son nom l'indique, permet de découvrir une à une, les 21 sections de l'AQDER. D'autres éditions vous arriveront au cours de l'an prochain.

Si la multiplicité de nos voies de communication est le résultat de tout un travail d'équipe, nous devons quand même en attribuer une bonne part du mérite à notre webmestre Philippe Lamy. Il a su non seulement partager sa vision avec le CA, mais il en a démontré concrètement l'efficacité.

Les défis : continuer de rechercher les moyens de communications les plus efficaces et les plus efficaces; toujours garder en tête l'importance de la sécurité des informations personnelles de nos membres lors des échanges; poursuivre notre engagement de diffuser l'information à nos 275 membres non branchés; s'assurer, le cas échéant, de tenir compte de la réalité géographique de nos sections.

Voilà, c'est un peu cela les « Communications » à l'AQDER. Toute l'équipe s'active sans compter afin de vous rendre l'expérience de lecture, d'écoute ou de visualisation d'une vidéo la plus agréable possible. En nous donnant votre avis, vous nous aidez grandement.

L'Ordre de la Reconnaissance 2023

À nos yeux, la reconnaissance est un levier de mobilisation puissant. Nous savons très bien que notre association fonctionne grâce au travail de nombreux bénévoles. Il est clair qu'une personne bénévole offre son temps et ses talents à titre gracieux. Toutefois, notre association se réserve des moments dans l'année pour dire un merci sincère, bien senti, à l'endroit de ceux qui nous quittent.

A l'occasion du CP, le conseil d'administration souligne le départ de tout membre qui quitte un comité, soit en fin de mandat ou pour toute autre raison. Il en va de même pour un(e) président(e), ou un(e) membre du CA.

L'Ordre de la Reconnaissance permet aussi de souligner de façon plus particulière la contribution exceptionnelle de trois personnes à la vie de notre association. Cette année, notre président aura l'agréable tâche de souligner l'engagement de ces personnes : Messieurs Laurent Aubin, Paul Peterson, et Jean-Marc Proulx.



LAURENT AUBIN



PAUL PETERSON



JEAN-MARC PROULX

Mot au sujet de nos employés

Par Michel Gobeil,
Président

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'implication de notre directeur général et de notre adjointe administrative.

Jean-Louis René, notre DG, ne compte plus ses heures au service des administrateurs et des membres de l'AQDER. Il touche à tous les dossiers, participe à tous les comités et règle un nombre infini de problèmes que rencontrent nos membres avec l'assureur. Et j'en passe.



Pour sa part, **Nancy Briand**, assure entre autres la mise à jour de la banque de données des membres, le suivi des nouveaux retraités et de ceux qui nous quittent auprès de Retraite-Québec et de l'assureur. Elle répond aux questions des membres par courriel ou par téléphone et fait le maximum pour résoudre les problèmes en assurances des membres. Sinon, notre référente iA prend le relais. Sans compter toute autre tâche connexe afférente à son poste.



Au centre, Léo Monfette, un des piliers fondateurs de l'AQDER.

(À droite, Jacques Boivin, président de la section de la Mauricie et à gauche, Michel Gobeil président de l'AQDER.